

Planter des haies est la mesure de compensation écologique permettant d'abriter le plus de biodiversité en Champagne-Ardenne

14 décembre 2020

La compensation écologique vise à équilibrer les pertes de biodiversité induites par des aménagements (ex. : fermes éoliennes), en évitant ou réduisant ces pertes, ou, en dernier ressort, en générant des gains équivalents dans d'autres espaces. En pratique, cela nécessite de pouvoir comparer des pertes et des gains de biodiversité, ce qui reste encore très difficile. Dans un [article](#) publié en novembre dans la revue *Land Use Policy*, des chercheurs français proposent une méthode pour calculer les niveaux de biodiversité de différents types de mesures agricoles de compensation.

Pour ce faire, ils créent un indicateur synthétique mesurant la différence d'abondance de communautés d'oiseaux (nicheurs, rapaces) et de chauves-souris, en Champagne-Ardenne entre différents usages des sols. Sont comparés plusieurs usages utilisés pour la compensation (jachères, haies, bandes enherbées, arbustes et bandes enherbées avec buissons) et l'usage agricole, qui constitue le scénario de référence. Leurs estimations reposent sur trois scénarios affectant des poids différents aux espèces selon leur vulnérabilité et leur intérêt pour les acteurs locaux : toutes les espèces ont le même poids dans le scénario 1, les espèces impactées négativement par les éoliennes comptent double dans le scénario 2 et les espèces d'intérêt (espèces de milieux agricoles notamment) comptent double dans le scénario 3.

Dans les trois scénarios, ce sont les haies qui produisent le plus de biodiversité, devant les bandes enherbées et les jachères (cf. tableau ci-dessous). Les bandes enherbées avec buissons obtiennent un score faible, ne permettant pas d'attirer les oiseaux nichant dans les haies et repoussant ceux nichant au niveau du sol. L'étude suggère donc que la mesure la plus efficace, pour compenser les pertes de biodiversité en Champagne-Ardenne, est de planter des haies. Cependant, les auteurs rappellent que les coûts d'opportunité et de mise en œuvre pour les agriculteurs, non abordés dans cet article, doivent être pris en compte dans le choix des mesures à adopter.

Niveau de biodiversité pour 1 ha d'usage des terres ou pour un buisson (a) et surface équivalente à 1 ha de jachères en matière de biodiversité, selon le poids accordé aux différentes espèces (b)

	Land-use type	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3
a) Biodiversity level	Fallow	4.52	4.49	1.59
	Hedgerow	45.3	45.7	15.4
	Grass strip	7.47	8.34	4.79
	Grass strip with bushes	5.69	2.34	0.04
	Bushes	0.39	0.27	0.13
b) example of land-use quantity needed to reach biodiversity level of 2 ha of fallow	Hedgerow	0.09	0.09	0.10
	Grass strip	0.61	0.54	0.33
	Grass strip with bushes	0.79	1.92	42.6
	Bushes	12	16	12

Source : *Land Use Policy*

Lecture : les cinq premières lignes (a) indiquent le niveau de biodiversité associé à 1 ha de jachères (*fallow*), de haies (*hedgerow*), de bandes enherbées (*grass strip*), de bandes enherbées avec buissons (*grass strip with bushes*) et de buissons (*bushes*). Les cinq lignes suivantes (b) mentionnent la surface nécessaire, pour chaque type d'usage du sol, pour atteindre le même niveau de biodiversité que sur un hectare de jachères.

Les auteurs soulignent l'intérêt de cette méthode, qui prend en compte les objectifs des acteurs locaux via l'affectation de poids différenciés selon les espèces. Par ailleurs, les résultats de cette étude pourraient éclairer utilement le débat en cours sur la prochaine PAC et sa compatibilité avec les objectifs de la stratégie européenne pour la biodiversité, en particulier celui visant à dédier 10 % de la surface agricole à des particularités topographiques à haute diversité biologique.

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : [*Land Use Policy*](#)